



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## emploi et solidarité : fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2321

### Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Bernard Accoyer.

M. Bernard Accoyer. Vous me permettrez, avant de poser ma question, de rappeler que les Français ont dû s'acquitter de plus de 400 milliards de francs de prélèvements supplémentaires, sans que la TVA sur la restauration soit baissée, comme le demande depuis longtemps notre collègue Michel Bouvard !

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Monsieur le Premier ministre, en l'absence de Mme Aubry, votre ministre des affaires sociales, je souhaiterais vous interroger sur une question particulièrement importante, puisqu'il s'agit de son héritage. La nécessité d'une continuité dans la politique du Gouvernement et de l'Etat mérite que vous apportiez quelques précisions de nature à rassurer les Français sur le règlement de la facture de cet héritage.

L'héritage de Mme Aubry, c'est d'abord l'étatisation: étatisation en ce qui concerne les 35 heures, contre les partenaires sociaux.

Mme Odette Grzegorzka. Caricature !

M. Bernard Accoyer. Etatisation lorsqu'il s'agit de définir l'avenir de l'UNEDIC, une fois de plus contre les partenaires sociaux; étatisation lorsqu'il s'agit de la CMU, contre les mutuelles et les assurances complémentaires; étatisation lorsqu'il s'agit de la santé, contre la CNAM, contre les professions de santé qui sont désespérées. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Cet héritage, ce sont également ces 180 milliards de francs de dépenses nouvelles annuelles, sans pour autant d'ailleurs que le problème de la dépendance soit réglé et moins encore que l'avenir de nos retraites soit garanti. Parce que la stratégie de financement repose sur la croissance, cette question est particulièrement grave, surtout lorsque votre ministre de l'économie et des finances s'interroge à haute voix sur la croissance elle-même ou encore sur l'effet d'une des mesures de Mme Aubry - les 35 heures - pour les PME et le pouvoir d'achat.

Monsieur le Premier ministre, ma question est simple: comment pourrez-vous expliquer et faire croire aux Français que cette facture de 180 milliards de francs de dépenses nouvelles, bien réelle et qu'il faudra bien payer, ce ne sont pas les Français eux-mêmes qui devront la régler par des baisses de pouvoir d'achat et des prélèvements nouveaux ? Bref, qui paiera cette nouvelle et lourde traite sur leur propre avenir ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Lionel Jospin, Premier ministre. Monsieur le député, il n'y a pas beaucoup d'élégance à profiter du fait que Mme Aubry soit à Luxembourg, au conseil affaires sociales-emploi, pour travestir et caricaturer ce que vous appelez son «héritage»,...

M. Michel Herbillon. Il faudrait que l'on nous dise les questions que l'on peut poser !

M. le Premier ministre. Aussi est-ce de ma part, moi qui me félicite de l'avoir eue pendant trois ans et cinq mois comme ministre, un geste d'élégance minimum que de vous répondre. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Sur le bilan de ce ministre, de cette personnalité politique de cette femme,...

M. Edouard Landrain. Assez !

M. le Premier ministre. ... j'ai le même regard que les Français. Il est fort différent de celui que vous jetez sur son travail. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Pour moi, Mme Aubry, c'est aussi, même si elle n'en a pas seule le mérite, les 800 000 chômeurs de moins dans notre pays. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) C'est la couverture maladie universelle, c'est la semaine des 35 heures pour plus de la moitié des salariés, sans baisse de salaire, avec même une légère progression du pouvoir d'achat. (Applaudissements sur les mêmes bancs.) Ce sont les comptes de la sécurité sociale remis en équilibre, sans toucher aux prestations, sans augmenter les cotisations.

M. Bernard Accoyer. Ce n'est pas vrai !

M. le Premier ministre. Je pourrais continuer, monsieur le député, mais je pense que, dans les nouvelles responsabilités qui seront les siennes,...

M. Michel Herbillon. Pourquoi n'est-elle pas Premier ministre ?

M. le Premier ministre. ... dans le chemin qu'elle continuera à emprunter à nos côtés,...

M. Edouard Landrain. Aubry président !

M. le Premier ministre. ... elle aura elle-même l'occasion de vous répondre et de faire justice de cette attaque mesquine. (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - «Une autre ! Une autre !» sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Bernard Accoyer](#)

**Circonscription** : Haute-Savoie (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2321

**Rubrique** : Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé** : Premier Ministre

**Ministère attributaire** : Premier Ministre

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 18 octobre 2000, page 6870

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 octobre 2000